المملكة المغربية
Royaume du Maroc

الصندوق المغربي للتقاعد
ⵜⴰⵙⴷⴰⵡⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ ⵏ ⵜⵓⵏⵏⵓⵏⵜ
Caisse Marocaine des Retraites

Communiqué de presse

Tenue de la 8ème session du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites

Monsieur Mohamed BENCHAABOUN, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, a présidé, le vendredi 17 janvier 2020, par délégation de Monsieur le Chef du Gouvernement, la huitième session du Conseil d'Administration de la Caisse Marocaine des Retraites au titre du sixième mandat. Ont assisté à cette réunion l'ensemble des membres dudit Conseil à savoir les représentants de l'Etat, des collectivités territoriales, des affiliés aux régimes des pensions civiles et militaires et des retraités.

Dans son allocution d'ouverture, le président de la session a présenté ses vifs remerciements aux membres du Conseil pour leur collaboration continue avec la Caisse afin de mieux servir ses usagers et atteindre ses objectifs stratégiques. Il a, également, félicité la CMR pour l'obtention du certificat d'excellence relatif aux lignes directrices de l'AISS en matière de bonne gouvernance, la certification de son Système de Management de l'Environnement selon la norme ISO 14001 version 2015 et aussi pour le lancement officiel de la plateforme e-Retraite CMR dédiée à la gestion électronique des dossiers de retraite.

Compte tenu de la place de la Caisse Marocaine des Retraites en tant qu'investisseur institutionnel national, il a été souligné lors de cette réunion l'importance d'élargir le champ d'investissement des réserves financières gérées par la Caisse,

.

Communiqué de presse

ce qui permettra de renforcer l'équilibre financier du régime des pensions civiles. En outre, le Conseil a évoqué les mesures incluses dans la loi de finances de l'année 2020 concernant l'augmentation du taux de l'exonération fiscale appliquée aux pensions des retraités à 60% au lieu de 55%, ce qui contribuera à améliorer les revenus d'environ 175000 retraités de la CMR.

Lors de cette réunion, le Conseil s'est déclaré satisfait des réalisations de la Caisse Marocaine des Retraites au cours de l'année 2019, que ce soit par rapport aux projets programmés dans son plan d'action ou ses engagements inscrits dans le contrat programme avec l'Etat. Il a insisté, par ailleurs, sur l'importance de redoubler les efforts au cours de 2020 pour atteindre les objectifs stratégiques, notamment, ceux liés à la réussite de la transformation digitale en proposant des services innovants au profit des clients de la CMR à travers de multiples canaux.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour de cette session, le Conseil d'Administration a arrêté le budget de la CMR pour l'année 2020 et a adopté son plan d'action au titre du même exercice et son nouvel organigramme ainsi que l'ensemble des décisions et résolutions qui lui sont soumises.

La session s'est achevée par la lecture d'un message de loyauté et de fidélité à Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'assiste.